

Commune de Saint Germain-du-Bois

Séance du jeudi 24 avril 2014 à 20 h 30

Sont présents : Nadine ROBELIN, Jean-Claude VIEUX, Christine BUGAUD, Régis BIDAULT, Françoise MARIZY, Gaëtan MOISSON, Jean-Paul CAVARD, Christian BOSCH, Catherine MARTIN, Patrice CALVEZ, Claudia GENIEUX, Sylvie GAY, Blandine GROS, Pascale ARIAGNO, Annette CUGNOT, Francine DESPRES, Laurent CAGNE

Sont excusés : Alexandre CRETIAUX, Marcel DUFOUR
M. Alexandre CRETIAUX a donné pouvoir à M. Gaëtan MOISSON.

- **Désignation d'un secrétaire de séance :**

Mme le Maire demande quel conseiller municipal souhaite assurer le rôle de secrétaire de séance. Mme Pascale ARIAGNO se propose.

Mme le Maire propose par ailleurs que Mme Pascale ARIAGNO soit désignée secrétaire de séance pour toutes les réunions du conseil municipal. Personne n'y voyant d'objection, cette proposition est adoptée.

- **Approbation du compte-rendu de la réunion du 5 avril 2014 :**

Le compte-rendu de séance du 5 avril dernier est approuvé à l'unanimité.

- **Commissions / Désignations :**

M. Laurent CAGNE a fait savoir qu'il souhaite siéger dans les commissions Finances, Jeunesse - Ecole ainsi que Communication - Culture.

Mme Annette CUGNOT ne désire pas faire partie d'une commission pour le moment. Elle précise par ailleurs qu'elle souhaite se retirer de la présidence du Comité de Foire. Elle indique que, compte-tenu des responsabilités afférentes à cette fonction, il lui semble opportun que cette présidence soit assurée par un adjoint au Maire. En réponse à Mme le Maire qui lui demande si elle ne voudrait pas profiter de l'année qui reste à courir avant la fin de son mandat pour assurer un tuilage avec la personne qui lui succédera, elle indique qu'elle n'y est pas favorable mais se tient à disposition pour répondre à toute question.

M. Marcel DUFOUR a indiqué qu'il souhaite prendre part aux commissions Urbanisme et Personnel communal.

Mme Francine DESPRES souhaite prendre part au travail de toutes les commissions municipales.

Un tableau tenant compte de ces données, et reprenant les candidatures des membres de la liste « Unis pour Saint Germain » a été remis à chaque conseiller municipal.

Madame le Maire demande alors au Conseil de se prononcer sur ces propositions.

La désignation des membres des différentes commissions municipales est entérinée sur ces bases à l'unanimité des présents.

- **Fiscalité 2014 :**

M. François MOREAU, secrétaire général de la Mairie, présente la fiscalité et les produits 2014. Il rappelle que les bases imposables sont déterminées par les services fiscaux. Le conseil municipal n'agit que sur les taux.

Il est proposé de reconduire, pour 2014, les taux proposés en 2013, en sachant que les bases ont été revalorisées de 0,9 % :

	Taux 2013	Taux 2014
Taxe d'habitation	16,90 %	16,90 %
Taxe foncière (bâti)	18,18 %	18,18 %
Taxe foncière (non bâti)	46,45 %	46,45 %
Contribution Foncière des Entreprises (CFE)	16,76 %	16,76 %
Produit annoncé	762 926 €	776 082 €

- **Projet budget 2014 :**

M. François MOREAU présente ensuite le projet de budget, établi sans modification des taux d'imposition. Il rappelle que le vote du budget est un acte de prévision et d'autorisation et qu'il constitue la délibération la plus importante du conseil municipal.

La date de mise en place du nouveau conseil municipal n'a pas permis d'organiser les réunions de travail préalablement à l'étude des questions à traiter dans le cadre budgétaire. Le budget devant impérativement être voté avant la fin avril, son élaboration a été faite par Mme le Maire et ses adjoints. Les différents comptes articles sont commentés et il est répondu aux différents intervenants.

➤ Budget primitif Commune :

Le budget principal tient compte des excédents globaux 2013 qui s'élevaient à 1 275 875,15 € au 1^{er} janvier 2014. Du fait des restes à réaliser, 781 798,15 € sont disponibles pour le budget 2014, budget principal et budgets annexes. Le budget principal s'équilibre en recettes et dépenses comme suit :

	Fonctionnement	Investissement (dont restes à réaliser 2013)
Dépenses	2 161 764 €	1 267 212 €
Recettes	2 161 764 €	1 267 212 €

Pour la section d'investissement, il est précisé que concernant la réfection de la toiture de la Maison Bachelet, l'opportunité d'obtenir une subvention du Conseil Général est apparue au

cours de la réunion cantonale qui vient de se dérouler avec le Conseil Général. Le Conseil est d'accord de solliciter une aide du Département.

Mme le Maire demande à ce que le Conseil municipal se prononce sur le maintien des taux d'imposition proposé ainsi que sur le budget primitif de la commune.

M. Laurent CAGNE est favorable à ce que les taux soient diminués de 1,5 % au vu de l'excédent 2013.

Le vote permet d'adopter le maintien des taux d'imposition :

- **Pour : 15**
- **Contre : 2**
- **Abstention : 1**

Le budget primitif 2014 est pour sa part adopté par le Conseil municipal, avec 15 voix pour, 2 contre et une abstention.

Une proposition de subventions pour un certain nombre d'associations est faite à hauteur de 10 210 €. La commune apporte en effet son soutien aux diverses associations communales ou intervenant pour et/ou sur la commune par la mise à disposition de locaux, d'équipements, par le tirage de divers documents ainsi que, pour certaines, par des aides financières.

M. Laurent CAGNE indique que, lors de la campagne électorale, il a été saisi d'une demande de subvention des jeunes sapeurs-pompiers. Cette demande reçoit un accueil favorable du Conseil, dans l'attente d'une demande écrite de la part de l'association en question.

La proposition de subventions établie est adoptée par 15 voix pour, 2 contre et une abstention.

➤ Budget primitif Assainissement :

M. François MOREAU explique qu'il s'agit d'un budget autonome, alimenté par les redevances des usagers raccordés. D'importants travaux sont à réaliser sur le réseau. Il est impératif d'éliminer un maximum d'eaux parasites du système de traitement.

	Fonctionnement	Investissement (dont restes à réaliser 2013)
Dépenses	486 936 €	450 758 €
Recettes	486 936 €	450 758 €

Le budget primitif Assainissement est adopté par 15 voix pour, 2 contre et une abstention.

➤ Budget primitif Bâtiment Bois des Rampes :

M. François MOREAU rappelle que ce bâtiment, construit sur les fonds propres de la commune, est loué à l'entreprise Cégélec. L'opération est terminée. Il conviendra de délibérer par la suite pour transférer sur le budget Principal les crédits libres de ce budget annexe.

	Fonctionnement	Investissement (dont restes à réaliser 2013)
Dépenses	32 755 €	60 393 €
Recettes	32 755 €	60 393 €

Le budget primitif Bâtiment Bois des Rampes est adopté par 15 voix pour, 2 contre et une abstention.

- **Informations :**

- Permanences, délégations de la municipalité :

Mme le Maire donne, pour information, la liste des permanences et délégations de la municipalité :

- Mme Nadine ROBELIN, maire : Mercredi de 9h30 à 12h
et sur rendez-vous
- M. Jean-Claude VIEUX, 1^{er} adjoint : Vendredi de 14h30 à 17h
et sur rendez-vous
Urbanisme, Bâtiments, Travaux Publics, Cimetière
- Mme Christine BUGAUD, 2^{ème} adjoint : Samedi de 9h30 à 12h
Finances, Communication
- M. Régis BIDAULT, 3^{ème} adjoint : Mardi de 9h30 à 12h
Tourisme, Marchés - Foire
- Mme Françoise MARIZY, 4^{ème} adjoint : Jeudi de 9h30 à 12h
Culture, Ecole - Jeunesse, Environnement, Embellissement, Fleurissement
- M. Gaëtan MOISSON, 5^{ème} adjoint : Vendredi de 14h30 à 17h
Développement économique, Zone artisanale, Sports, Vie associative

- 3^{ème} classe école maternelle :

Un courrier de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale du 3 avril 2014 indique la proposition de maintien d'une 3^{ème} classe à l'école maternelle.

Mme le Maire précise que, depuis, la 3^{ème} classe a été validée par un autre courrier.

- Pêche de la carpe en « no kill » / Etang de la Tuilerie :

Par arrêté du 19 mars dernier, Monsieur le Préfet a institué une pratique particulière de la pêche à la carpe, dite « no kill » ou de « graciation » sur l'étang de la Tuilerie.

Mme Francine DESPRES indique que, suite à une mortalité importante de carpes sur l'étang, elle a interrogé Mme le Maire sur l'origine de ce problème. Mme le Maire précise que le président de l'association de pêche l'a informée qu'il s'agissait de carpes issues d'élevages, qui n'ont pas supporté la température de l'eau. Mme Francine DESPRES souhaite savoir si cet événement n'est pas lié à un problème de qualité de l'eau et demande si des analyses sont réalisées régulièrement.

M. Laurent CAGNE précise qu'il a lui aussi été saisi de la question et diffuse aux membres du conseil municipal des photos prises sur l'étang de la Tuilerie. Il s'interroge également sur la présence de déchets de résine de trottoirs et de gravats à proximité de l'étang qui pourraient être à l'origine d'une pollution de l'eau.

Il est indiqué que si la Commune est propriétaire de cet étang, son exploitation est assurée par la Société de Pêche et la Fédération Départementale.

- **Questions diverses :**

Mme le Maire rappelle les principales manifestations à venir, pour lesquelles la participation du Conseil municipal est requise :

- Lundi 5 avril à 18 h : Ecomusée de la Bresse Bourguignonne.
M. Dominique RIVIERE, conservateur de l'Ecomusée, propose une présentation de l'Ecomusée au nouveau Conseil Municipal.
- Samedi 26 avril : Repas CCAS. Le service est assuré par les conseillers municipaux.
Mme Francine DESPRES propose d'étudier la possibilité d'employer des personnes en difficulté / en recherche d'emploi pour assurer le service, plutôt que celui-ci soit assuré par les élus. La suppression du repas et du colis aux Anciens est évoquée par M. Laurent CAGNE.
- Dimanche 18 mai : Loto CCAS
- Dimanche 25 mai : Elections européennes.
Les conseillers municipaux sont invités à faire connaître leurs disponibilités pour la tenue des bureaux de vote.

M. Laurent CAGNE demande à recevoir par e-mail les documents (convocations + documents de travail). Mmes Annette CUGNOT et Francine DESPRES souhaitent qu'il en soit de même en ce qui les concerne.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée par Mme le Maire à 22h10.